

## Dispositif Études en France Calendriers de la campagne 2019-2020

19/03/2020

### Demandes d'admission préalable

#### Dossiers blancs

<b>1<sup>er</sup> novembre 2019</b>	Début de la campagne
<b>17 janvier 2020</b>	Date limite de dépôt des dossiers à l'ECF
<b>29 février 2020</b>	Date limite d'instruction des dossiers par les SCAC
<b>15 juin 2020</b>	Date limite de la décision des établissements
<b>20 juin 2020</b>	Date limite des commissions de bourses des ambassades / exonérations d'établissement
<b>30 juin 2020</b>	Date limite de la décision de l'étudiant

#### Dossiers jaunes

<b>1<sup>er</sup> novembre 2019</b>	Début de la campagne
<b>17 janvier 2020</b>	Date limite de dépôt des dossiers à l'ECF
<b>29 février 2020</b>	Date limite d'instruction des dossiers par les SCAC
<b>15 mai 2020</b>	Date limite de réponse de l'ENSA de 1 <sup>er</sup> choix
<b>15 juin 2020</b>	Date limite de réponse de l'ENSA de 2 <sup>nd</sup> choix
<b>20 juin 2020</b>	Date limite des commissions de bourses des ambassades / exonérations d'établissement
<b>30 juin 2020</b>	Date limite de la décision de l'étudiant

### Calendrier préconisé pour les formations hors DAP

Ce calendrier est préconisé par les membres du comité de pilotage de la convention Etudes en France. Dans certains cas, vous pourrez l'utiliser avec souplesse (FLE, échanges interuniversitaires, formations avec rentrée « décalée », etc.)

<b>1<sup>er</sup> novembre 2019</b>	Début de la campagne
<b>6 mars 2020</b>	Date limite du dépôt des dossiers à l'ECF
<b>7 juin 2020</b>	Date limite d'instruction des dossiers par les SCAC
<b>6 juillet 2020</b>	Date limite de la décision des établissements
<b>13 juillet 2020</b>	Date limite des commissions de bourses des ambassades / exonérations d'établissement
<b>17 juillet 2020</b>	Date limite de la décision de l'étudiant